

# PIERRE & VACANCES

## Pierre & Vacances devient actionnaire à 100 % de Center Parcs

Conformément à sa stratégie de développement dans le tourisme de proximité en Europe Occidentale, et à ses précédentes communications, Pierre & Vacances a conclu le 20 août 2003 un accord avec MidOcean portant sur l'acquisition des 50 % de Center Parcs Europe Continentale, pour un prix de 270 millions d'euros.

Pierre & Vacances –actionnaire à 50 % de Center Parcs Europe Continentale depuis mars 2001- en prend ainsi le contrôle exclusif.

Center Parcs Europe Continentale gère 15 villages de loisirs localisés aux Pays-Bas, en France, en Belgique et en Allemagne, son chiffre d'affaires 2001/2002 s'est élevé à 525,6 millions d'euros pour un résultat d'exploitation de 74,6 millions d'euros.

MidOcean conserve la totalité de Center Parcs UK, qui gère les villages situés au Royaume-Uni.

Cette acquisition, dont la structuration est en cours de finalisation, est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence nationales compétentes.

Cette opération sera financée d'une part par recours à un emprunt bancaire, dont la prise ferme est assurée par la BNP Paribas, le Crédit Lyonnais et Natexis Banques Populaires, et d'autre part, sur la trésorerie disponible du Groupe.

Simultanément, conformément à la politique financière de Pierre & Vacances de ne pas être propriétaire des actifs immobiliers gérés, Center Parcs Europe a conclu avec Nomura International plc un accord ferme de cession des murs de sept de ses huit villages détenus en pleine propriété pour une valeur de 440 millions d'euros.

Par ailleurs, Pierre & Vacances a signé un accord avec un consortium conduit par la société néerlandaise Zeeland Investments Beheer concernant la cession des murs du parc d'Eemhof (Pays-Bas) pour un montant de 90 millions d'euros.

Center Parcs Europe Continentale poursuivra l'exploitation de ces huit villages.

Les modalités précises de l'acquisition de 50 % de Center Parcs Europe Continentale et de la cession des murs seront communiquées à la date de réalisation définitive, prévue en septembre (pour MidOcean et Nomura) et au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre (pour Eemhof).

Ces opérations, sans incidence sur l'endettement du Groupe, se traduiront par une croissance du résultat net par action de Pierre & Vacances.

### Service Presse

Valérie Lauthier – Tél 01-58-21-54-61 – Fax 01-58-21-55-93  
[service.presse@pierre-vacances.fr](mailto:service.presse@pierre-vacances.fr)